

RAYMOND J. LOENERTZ O. P., *Fr. Philippe de Bindo Incontrì O. P. du couvent de Péra, inquisiteur en Orient*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 18, (1948), pp. 265-280.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



## Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

## Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



FR. PHILIPPE DE BINDO INCONTRI O. P.  
DU COUVENT DE PÉRA, INQUISITEUR EN ORIENT

PAR  
RAYMOND J. LOENERTZ O. P.

I. La notice d'Echard

Le manuscrit latin III 96 de la Bibliothèque Saint-Marc à Venise provient du couvent Saints-Jean-et-Paul des frères Prêcheurs de la même ville. Il se trouvait encore dans la bibliothèque conventuelle quand D. M. Berardelli en publia le catalogue<sup>1</sup>. Et il s'y trouvait probablement déjà au début du xvi<sup>e</sup> siècle quand le P. Albert Castellano de Venise publia la troisième édition de sa *Brevis et compendiosa chronica de magistris generalibus et viris illustribus ordinis predicatorum, ex diversis chronicis ordinis, maximeque magistri Iacobi de Sussato, sacre theologie professoris excerpta*<sup>2</sup>. On y lit en effet, au fol. 165<sup>v</sup>, sous le généralat de m<sup>e</sup> Bérenger de Landorre (1312-17), la notice suivante, qui manque dans les premières éditions de la chronique: *Frater Philippus de Peyra scripsit in greco et latino librum contra errores grecorum*. Or le cod. Marcian. lat. III 96 contient (foll. 11-19) un traité de fr. Philippe de Péra

<sup>1</sup> J. Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum, Codices mss. latini*, t. 2, Venise 1869, p. 129. D. M. Berardelli, *Codicum omnium latinorum et italicorum qui manuscripti in Bibliotheca SS. Joannis et Pauli Venetiarum apud PP. Praedicatorum asservantur catalogus* (Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici, t. 32, Op. VI) Venise 1778, pp. 92-95, cod. 82.

<sup>2</sup> La chronique se trouve dans un recueil publié à Venise, chez Lazare de Soardis, en 1504, 1506 et 1516, commençant par une *Tabula super privilegia papalia ordini fratrum predicatorum concessa*; AFP, 7, 299-300; 8, 194-195; 10, 242-246. Un exemplaire de la troisième édition se trouve à la Bibliothèque Vaticane, Stamp. Rossi 6139. Voici le colophon de l'édition de 1516: «*Supra posita opuscula hic impressa ordinata et revisa et diligenter emendata fuere per venerabilem Patrem fratrem Albertum Castellanum Venetum ordinis Predicatorum: cum ampliacione croniche supraposite: quam al(i)a ex multis in unum confecit: et modo latius extendit plures insignes doctores: qui in ea nominati non fuerant inserendo. Ad laudem dei et ordinis exaltationem: et iuvenum ad litteras capescendas animationem. Finis*». Ce colophon doit mettre fin aux doutes exprimés sur la part d'Albert de Castello dans l'édition de 1504, anonyme.

O. P. intitulé *De processione Spiritus sancti* (Inc. *Sufficere quidem deberet*) qui explique suffisamment la notice d'Albert Castellano.

A travers les compilations d'Antoine de Sienne et d'Ambroise Altamura cette brève notice parvint à la connaissance du P. Jacques Echard<sup>3</sup>, qui s'en souvint quand il eut l'occasion, en août 1681, d'examiner un autre manuscrit du traité de fr. Philippe, alors au couvent Santa Maria Novella de Florence et aujourd'hui, sous la cote C. 7. 419, à la Bibliothèque nationale centrale de la même ville<sup>4</sup>. Outre le *De processione Spiritus sancti* le manuscrit florentin fit connaître à Echard un autre traité de fr. Philippe, le *De oboedientia Romanae ecclesiae debita* (Inc. *Licet multi zelo fidei excitati*). Echard retrouva le *De processione Spiritus sancti* à Paris, dans un manuscrit du collège de Navarre ayant appartenu à Gilles Charlier<sup>5</sup>. Il connut aussi l'existence du manuscrit vénitien de Saints-Jean-et-Paul, mais, son informateur lui ayant communiqué un incipit erroné, il ne put pas identifier le traité contenu dans ce manuscrit avec le *De processione Spiritus sancti*. Depuis lors on a signalé deux nouveaux manuscrits: le cod. A. I. 32. de la Bibliothèque de l'Université de Bâle, qui contient (f. 105-113<sup>v</sup>) le *De oboedientia Romanae ecclesiae debita*, et le cod. A. VI. 15 de la même bibliothèque, qui contient (f. 96-123<sup>v</sup>) le *De processione Spiritus sancti*<sup>6</sup>.

Avec les données qu'il tira des deux traités Echard composa une notice biographique de l'auteur, qui conserve toute sa valeur et dont nous résumons le contenu avant de passer aux informations nouvelles que des renseignements reçus et des lectures personnelles nous permettent aujourd'hui d'y ajouter.

<sup>3</sup> Antonius Senensis Lusitanus, *Chronicon fratrum ordinis Praedicatorum*, Paris 1585, 150 (sous l'année 1310); Idem, *Bibliotheca ordinis fratrum Praedicatorum*, Paris 1585, 204. Ambrosius de Altamura, *Bibliotheca Dominicana*, Rome 1677, 80, 464. J. Quéatif-J. Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum recensiti*, t. I, Paris 1719, 646-647. A. Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. 2, Paris 1745, 651-654, est une vulgarisation de la notice d'Echard.

<sup>4</sup> Fantinus Vallaresso, *Libellus de ordine generalium conciliorum et unione Florentina*, ed. B. Schultze S. I. (Concilium Florentinum, Series B, Vol. II, Fasc. II). Rome 1944, pp. xlix-li.

<sup>5</sup> Sur ce théologien français on trouvera une petite note de M. Grabmann dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2, Fribourg en Brisgau, 1931, 841. Rien dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*.

<sup>6</sup> R. Loenertz, *La Société des Frères Pérégrinants, I* (Institutum historicum FF. Praedicatorum. *Dissertationes historicae*, 7) Rome 1937, 81 nn. 22 et 23. B. Schultze, op. cit., p. xlix (pour le cod. Basil. A. VI. 15).

Fr. Philippe est entré presque certainement au couvent Saint-Dominique de Péra, car, durant son noviciat, il connut fr. Simon de Constantinople, grec d'origine, un vétéran de la controverse, dont les écrits devaient lui servir beaucoup dans la suite<sup>7</sup>. Vers 1333 au plus tard il commença dans le milieu grec une activité, conçue, cela va sans dire, comme une perpétuelle polémique: *Ego iam per viginti annos cum praefatis Graecis disputans et tractans, et totum contra eos meum impendens studium...* Le *De oboedientia Romanae ecclesiae debita*, dont ces mots sont tirés, a été composé avant le *De processione Spiritus sancti* (qui est de 1359). Il se compose pour une large part (f. 3<sup>v</sup>-68<sup>v</sup> du ms. florentin) d'extraits de lettres apocryphes des souverains pontifes, de Clément I<sup>er</sup> à Nicolas I<sup>er</sup><sup>8</sup>.

Le *De processione Spiritus sancti*, qui renvoie souvent au traité précédent, a été écrit au cours de l'année 1359, comme il résulte du passage suivant, cité par Echard:

Cum autem anno praeterito, scilicet MCCCLVIII, loquerer cum quodam nobili Graeco fidei supra ista auctoritate (Act. XVI 7) qualiter hoc mutatum erat, quia in libris Latinorum habetur et in libris suis non habebatur, me affirmante quod Graeci deleverant de libris suis, respondit: hoc non credo sed magis videtur quod Latini addiderint hoc nomen Iesu in translatione libri, quia iste liber Actuum scriptus a b. Luca in graeco etc. Post paucos autem dies aliud mihi quaerenti in libro Thesaurorum b. Cyrilli, occurrit capitulum etc. ubi legit « non permisit Spiritus Iesu etc. ». Idem Graecus voluit quaerere in expositionibus sanctorum et invenit quod b. Ioannes Chrysostomus, qui exposuit epistolam. b. Pauli, etiam allegat eam sicut nos habemus, scilicet « quem dominus Iesus interficiet spiritu oris sui ». Unde ex hoc ipso tenet et tenuit quod tanta est malitia Graecorum quod non solum dicta sanctorum mutaverunt etc. sed etiam de Scriptura sacra<sup>9</sup>.

Tels sont les renseignements sur l'auteur qu'on peut tirer des deux traités de fr. Philippe de Péra, et que le P. Echard en a tirés. Ce qu'on y a ajouté depuis lors consiste en conjectures plutôt qu'en données positives. Tout d'abord, dans le *nobilis Graecus fidelis* avec lequel fr. Philippe, en 1358, discutait critique textuelle, S. E. le card. G. Mercati a proposé de reconnaître l'illustre traducteur grec de S. Thomas d'Aquin, Démétrius Cydonès, et moi-même, ignorant que cette identification avait été faite par un savant de telle autorité, l'ai proposée à mon

<sup>7</sup> Sur fr. Simon de Constantinople v. R. Loenertz, op. cit., 78-79.

<sup>8</sup> B. Schultze, op. cit., p. xlix.

<sup>9</sup> Cod. Florentin. C. 7. 419, f. 94, cité par Quéatif-Echard, *Scriptores O. P.*, I, 646.

tour<sup>10</sup>. J'ai proposé aussi d'identifier fr. Philippe de Péra, auteur des deux traités, avec le dominicain Philippe de Péra, inquisiteur en Orient, auquel Innocent VI, par lettres du 18 août 1356, recommanda ses nonces, Pierre Thomas, évêque de Patti et Lipari, et Guillaume Conti de Settimo, évêque de Sisopolis<sup>11</sup>. Enfin j'ai cru reconnaître fr. Philippe O. P. dans un religieux de ce nom, mentionné dans deux lettres de Démétrius Cydonès<sup>12</sup>. Sur un point au moins je suis à même aujourd'hui d'apporter une confirmation de ces hypothèses: l'auteur des deux traités est effectivement l'inquisiteur Philippe de Péra. Plusieurs bulles de Clément VI et d'Innocent VI nous apportent sur lui des renseignements précieux.

## II. Fr. Philippe de Bindo Incontri, inquisiteur en Orient

Le 1<sup>er</sup> mars 1351, par une lettre reproduisant le formulaire *Virtutibus clarens* le pape Clément VI nomme chapelain du Siège apostolique *Philippus Bindi dictus de Incontris*, dominicain<sup>13</sup>. A en juger par son nom de famille fr. Philippe Incontri est probablement d'origine siennoise. Le même jour, par une bulle rédigée selon le formulaire *Licet ubilibet* avec des variantes de pure forme, dénuées d'importance, le pape institue fr. Philippe inquisiteur en Romanie. Voici les passages du document intéressant la personne de fr. Philippe:

DILECTO FILIO PHILIPPO BINDI DICTO DE INCONTRIS, CAPPELLANO NOSTRO SALUTEM...

Licet ubilibet Sedis apostolice diligentia adversus heretice pravitate labe respersos... libenter remedium adhibeat opportunum, in Romania tamen, necnon civitatibus, diocesibus, provinciis, castris, villis, locis et terminis infra imperium Romanie constitutis, Apostolice sedis magisterio intendentibus, in quibus nonnulla persone ordinis Predicatorum, cuius professor existis, inquisitores pravitate eiusdem per Sedem apostolicam deputati, inquisitores

<sup>10</sup> R. Loenertz, La Société des Frères Pérégrinants, 81 n. 26.

<sup>11</sup> R. Loenertz, op. cit., 74. O. Halecki, Un empereur de Byzance à Rome (Travaux de la Société des sciences et des lettres de Varsovie, 8) Varsovie 1930, 56 n. 1 et 71 n. 2.

<sup>12</sup> Echos d'Orient, 37, 110 n. 3.

<sup>13</sup> Archives Vaticanes, Reg. Vat. 203, f. 175; Reg. Aven. 250, f. 558. (Le Reg. Aven. 250 figure parmi les registres de Clément VII d'Avignon; mais les fol. 90-219 et 332-640 sont de Clément VI). Pour des exemples du formulaire *Virtutibus clarens* v. Th. Ripoll-A. Bremond, Bullarium ordinis FF. Praedicatorum, t. 2, Rome 1730. (BOP) pp. 308 et 506.

Romanie nuncupari consueverunt, super huiusmodi pravitate inquisitionis officium exercere ex specialis benignitatis affectu precipue cupimus...

Ad personam igitur tuam nostre dirigentes considerationis intuitum, te, quem ex nonnullarum personarum notabilium prefati ordinis nobis facta relatione fideli, sufficientem et ydoneum reputamus, inquisitorem heretice pravitatis in Romanie civitatibus, diocesibus, provinciis, castris, villis et locis eiusdem, auctoritate apostolica usque ad eiusdem Sedis bene placitum, deputamus...

Datum Avenione, Kal. Mart., anno nono<sup>14</sup>.

Philippe Incontri, dominicain, inquisiteur en Romanie, est évidemment le même que Philippe de Péra, dominicain, inquisiteur en Romanie auquel Innocent VI adresse, le 18 août 1356, la lettre de recommandation déjà mentionnée. En voici les passages essentiels:

DILECTO FILIO PHILIPPO DE PERA ORDINIS PREDICATORUM, INQUISITORI HERETICE PRAVITATIS IN PARTIBUS ROMANIE AUCTORITATE APOSTOLICA DEPUTATO SALUTEM ETC.

Quamquam non expediat in hiis que christiane religionis respiciunt incrementa sollicitatoriis te litteris excitare, discretioni tue per apostolica scripta mandamus quatenus venerabiles fratres nostros Petrum Pactensem et Guillelmum Sisopolitanum episcopos, Apostolice sedis nuntios, latores presentium ... informes et dirigas, eosque auxiliis foveas et assistas consiliis opportunis.

Datum apud Villam novam Avenionensis diocesis, XV Kal. Septembris, anno quarto<sup>15</sup>.

Le 4 septembre 1359, l'année même où fr. Philippe de Péra rédigea son *De processione Spiritus sancti*, Innocent VI étendait les pouvoirs de l'inquisiteur Philippe Incontri aux empires des Tartares de Comanie (Kipčak ou Horde d'Or) et de Perse (empire des Il-khan) par une bulle que Raynaldi a signalée et dont nous reproduisons la partie historiquement importante:

DILECTO FILIO PHILIPPO BINDI DICTO DE INCONTRIS, ORDINIS FRATRUM PREDICATORUM, INQUISITORI HERETICE PRAVITATIS IN PARTIBUS ROMANIE, SEDIS APOSTOLICE CAPELLANO, SALUTEM ETC.

Inter sollicitudines innumeras... Sane dudum f. r. Clemens papa VI predecessor noster... te inquisitorem heretice pravitatis in Romania, civitatibus

<sup>14</sup> Reg. Vat. 203, f. 175-175<sup>v</sup>; Reg. Aven. 250, f. 558<sup>v</sup>. Des exemples du formulaire dans BOP 2, 389 et 688.

<sup>15</sup> Reg. Vat. 238, f. 163.

et diocesibus, provinciis, castris, villis et locis eiusdem ... deputavit, prout in apostolicis litteris inde confectis plenius continetur.

Cum autem, sicut ad nostrum... pervenit auditum in partibus circumvicinis, videlicet imperio Tartarorum Persidis et Comanie, in quibus multi inhabitant Christiani, quamplurimi ex eis contra fidem catholicam ... heretici dampnabiliter insurrexerint, et insurgere alii timeantur... te inquisitorem heretice pravitatis in eodem imperio Tartarorum Persidis et Comanie usque ad eiusdem Sedis beneplacitum eadem auctoritate deputamus...

Datum Avenione, II Non. Septembris, anno septimo<sup>16</sup>.

Au moment où il obtenait cette bulle l'inquisiteur d'Orient était vraisemblablement présent en Curie. Il se fit autoriser, en effet, le 23 octobre 1359, à emmener avec lui, et à conserver à son service, un compagnon de son ordre, nonobstant les constitutions de l'ordre:

DILECTO FILIO PHILIPPO BINDI DICTO DE INCONTRIS ORDINIS FRATRUM PREDICATORUM, INQUISITORI HERETICE PRAVITATIS IN TERRIS ROMANIE, PERSIDIS ET COMANIE PER SEDEM APOSTOLICAM DEPUTATO SALUTEM ETC.

Devotionis tue exigentibus meritis... tibi unum ex fratribus tui ordinis in socium assumendi ac tecum ducendi et tenendi, eidemque fratri si voluerit tecum manendi, cuiuscumque licentia minime requisita... plenam et liberam concedimus tenore presentium facultatem.

Datum Avinione, X Kal. Novembris anno septimo<sup>17</sup>.

L'identité de fr. Philippe Incontri, inquisiteur, avec fr. Philippe de Péra, auteur des deux traités polémiques contre les Grecs, fort probable en elle-même, devient une certitude grâce au témoignage formel d'un manuscrit du *De processione Spiritus sancti*, qui attribuait cet opuscule à fr. Philippe *de Incontris*. Ce manuscrit était sous les yeux d'un inconnu qui composa une *Disputatio contra Graecos* conservée dans le ms. C. 7. 419 de Florence (f. 109<sup>v</sup>-138) et dans le cod. A.I.32 de l'Université de Bâle (f. 40-66<sup>v</sup>). Dans ce traité, approuvé, dit le ms. de Florence, par l'université de Paris<sup>18</sup> on cite le passage de fr. Philippe de Péra que nous avons rapporté plus haut d'après Echard, de la façon suivante:

Item cum semel frater Philippus de Contris ordinis fratrum Predicatorum disputaret cum quodam Greco de ista auctoritate que scribitur Actuum XV

<sup>16</sup> Reg. Vat. 234, f. 13, ep. 51 de cur. O. Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, ed. J. D. Mansi, 7 (1356-1396) Lucques 1752, 1359 n° 19, cite cette bulle mais renvoie par erreur à l'année 5 du pontificat.

<sup>17</sup> Reg. Vat. 234, f. 272, ep. 163.

<sup>18</sup> B. Schultze, *Fantinus Vallaresso*, p. xl. Dans le ms. de Bâle l'incipit diffère



ubi dicitur quod Paulus et socii eius temptaverunt ire Bithiniam et non permisit eos Spiritus Iesu, querendo quare Greci non habent Iesu sicut Latini, quia credo, inquit, quia Greci illud nomen raserunt. Respondit Grecus non credo sed potius Latini hoc addiderunt quia Luca fecit illum librum in greca lingua. Et ideo magis credendum originali exemplari quam translationi. Post paucos dies cum dictus Philippus respiceret in libro Thesaurorum beati Cirilli occurrit sibi capitulum in quo beatus Cirillus nititur probare quod Spiritus sanctus est Filii sicut Patris. Et inducit predictam auctoritatem quomodo inquit non est Spiritus Filii cum dicatur quod cum Paulus vellet ire in Bithiniam non permisit eum Spiritus Iesu. Quod verbum inventum statim dictus Philippus ad illum Grecum portavit et ostendit, atque ipsum confiteri compulsi quoniam tanta est malignitas quorundam Grecorum ut non solum dicta sanctorum sed et sacre scripture ausi sint corrumpere vel imutare. Et sic de crimine quod imponunt Latinis condemnandi sunt<sup>19</sup>.

Maintenant que les bulles de Clément VI et d'Innocent VI nous ont fait connaître fr. Philippe de *Incontris* il n'est plus permis d'hésiter sur son identité avec le fr. Philippe, auteur du traité *De processione Spiritus sancti*, dont le manuscrit employé par l'anonyme donnait le nom sous la forme à peine corrompue *Philippus de Contris*.

Le lecteur aura remarqué une divergence notable entre le récit de l'anonyme et celui de fr. Philippe. Chez l'anonyme la conversation amicale entre fr. Philippe et un noble Grec, fidèle, c'est-à-dire catholique, devient une dispute dans laquelle le Latin met au pied du mur son adversaire. L'esprit polémique dont il est animé lui-même l'a empêché de comprendre le sens du récit qu'il prétend reproduire. Méprise aussi banale d'ailleurs, que l'était à cette époque une dispute entre Grecs et Latins. Au contraire la figure du *nobilis Graecus fidelis*, qu'on entrevoit à travers la narration authentique de fr. Philippe, est tellement exceptionnelle que G. Mercati, ainsi qu'on l'a dit plus haut, y a reconnu ni plus ni moins que Démétrius Cydonès, le traducteur de S. Thomas d'Aquin. Cydonès, qui eut comme maître de latin un dominicain de Péra, fut en excellents termes avec le couvent de Péra, auquel il laissa par testament un capital placé à Venise, qui subsistait à la fin du xv<sup>e</sup>

---

légèrement de celui de Florence: *Quamvis inter grecos et latinos sint multe disputationes propter eorum ritus varios et contrarias opiniones, dissentiunt tamen inter se circa tres conclusiones...* (communiqué en 1935 par M. G. Binz, Bibliothécaire de Bâle).

<sup>19</sup> Cod. Florentin. C. 7. 419, f. 136. Ce passage (signalé par B. Schultze, loc. cit.) a été copié pour moi par mon confrère le R. P. G. Dati du couvent de Fiesole.

siècle<sup>20</sup>. Il ne pouvait pas ne pas connaître fr. Philippe. A vrai dire ce n'est pas ce dernier — Italien, comme on a dit — mais un confrère espagnol, qui exerça sur Démétrius Cydonès l'influence la plus profonde<sup>21</sup>. Néanmoins fr. Philippe semble s'être concilié l'estime du docte Grec; car il y a bien des chances que ce soit lui dont Cydonès parle dans deux de ses lettres au philosophe Georges.

### III. Fr. Philippe dans la correspondance de Démétrius Cydonès

Le 7 avril 1362, à Mystras, résidence de Manuel Cantacuzène, despote grec de Morée, et de son frère, le basileus (titulaire) Matthieu Cantacuzène, le copiste Manuel Tzycandélès ou Tzycandylès termina un Plutarque avec le concours, et aux frais, de Démétrius Cassandrène<sup>22</sup>. Mais à peine l'encre était-elle sèche sur son colophon (fol. 305<sup>v</sup>) que Démétrius Cassandrène mourut, après avoir reçu *in extremis* le scapulaire monastique et le nom de Daniel. C'est ce que nous apprend son épitaphe, composée par Constantin Amantianos, archiatre (de la cour des Cantacuzène de Mystras)<sup>23</sup> inscrite au fol. 306 du Plutarque en question, par la même main et de la même encre que le texte. Il faut en dire autant d'un éloge en vers du défunt Cassandrène par le philosophe Georges Cydonès, copié à la suite de l'épitaphe.

Démétrius Cassandrène était un officier, originaire de Thessalonique, qui avait servi l'empereur Jean VI Cantacuzène<sup>24</sup>. Après la démission

<sup>20</sup> Echos d'Orient, 34 (1935) 232-233.

<sup>21</sup> D'après le dominicain Jean III, archevêque de Sulthanyeh, qui écrivait en 1404, Démétrius Cydonès faisait partie d'un groupe de nobles et de moines grecs convertis *per unum fratrem nostrum de Hispania*; AFP, 8, 101. Or parmi les amis occidentaux de Démétrius Cydonès se trouvait un fr. Garcia, plusieurs fois mentionné dans sa correspondance; G. Cammelli, Démétrius Cydonès, Correspondance, Paris 1930, p. 135 n° 7, 164 n° 175, 181 n° 291, 187 n° 337, 201 n° 445. Ce Garcia, qui devint dans la suite évêque, serait-il le dominicain espagnol dont l'influence fut prépondérante dans la conversion de Cydonès?

<sup>22</sup> Cod. Ambr. gr. D 538 inf.; A. Martini-D. Bassi, Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae, t. 2, Milan 1906, pp. 1072-73 n° 1000. D. Bassi, Sette epigrammi greci inediti, Rivista di filologia e d'istruzione classica, 26 (1898) 385-398.

<sup>23</sup> Bassi (p. 385), oubliant qu'il y avait à Mystras la cour d'un despote (Manuel Cantacuzène) et celle d'un basileus titulaire (Matthieu Cantacuzène), a cru que Constantin Amantianos était archiatre de la cour de Constantinople.

<sup>24</sup> En 1341 Jean Cantacuzène l'envoie d'abord à Epibates auprès du parakoi-

de celui-ci il s'attacha à la fortune (ou à l'infortune) de son fils Matthieu Cantacuzène, qu'il suivit quand il vint (en 1359-61) s'établir en Morée. Les vers suivants de son épitaphe nous l'apprennent:

Τῷ βασιλεῖ μου τῷ στρατηγικωτάτῳ  
Καντακουζηνῷ, τῶν χαρίτων ἐστία,  
συμπλεῖ τε τῆς Βόζαντος ἐκπεπλευκότι  
κἀνταῦθα δ' ἐχρήσατο τοῦ βίου τέλει<sup>26</sup>.

Le philosophe Georges Cydonès, que nous trouvons en 1362 à la cour des Cantacuzène de Mystras, en relations étroites avec le Thessalonicien Démétrius Cassandrène, est presque sûrement identique au philosophe Georges, destinataire de plusieurs lettres de Démétrius Cydonès<sup>26</sup>. Or deux de ces lettres nous montrent l'auteur aussi bien que le destinataire en relations avec un prêtre et religieux latin, du nom de Philippe, qui, selon nous, n'est autre que fr. Philippe Incontri. Mais pour s'en convaincre il faut entrer dans quelques détails et bien établir avant tout la chronologie des lettres en question. A cette fin nous donnerons d'abord les sommaires de trois lettres de Démétrius Cydonès adressées à Georges le philosophe, en ajoutant entre parenthèses des précisions et des compléments qui ne se trouvent pas dans le texte et qui seront justifiés dans la suite. Les trois lettres, que J. F. Boissonade a publiées d'après le cod. Paris. gr. 1213, se trouvent aussi dans la grande collection du cod. Burneyan. 75 du British Museum. Elles y occupent les numéros 42, 150 et 43, et elles sont résumées par G. Cammelli dans l'index de la correspondance complète de Démétrius Cydonès<sup>27</sup>. Nous

mōmenos Apocauque, ensuite auprès de Gui de Lusignan, gouverneur de Serrhes en Macédoine. Cant. III 16 (éd. Bonn II 103, 6) et III 31 (II 192, 6).

<sup>26</sup> Bassi (p. 390), par suite de l'erreur signalée à la n. 23, a cru que Démétrius Cassandrène s'était fait moine à Constantinople, où il serait mort, après un séjour éphémère en Morée. Pour Bassi le *basileus* Cantacuzène mentionné dans l'épitaphe est Jean VI; cela l'oblige à entendre *ἐνταῦθα* au sens temporel, sans aucune nécessité. Les épigrammes 1 et 4-7 sont des dédicaces à inscrire sur des objets liturgiques offerts à différents sanctuaires de Morée et de Constantinople par le gendre et la fille de Démétrius Cassandrène. A propos de tous ces objets on spécifie qu'ils furent fabriqués dans le Péloponèse; c'est évidemment là que mourut Démétrius et que demeuraient ses héritiers, qui firent copier le texte des épigrammes dans le Plutarque écrit à ses frais.

<sup>26</sup> D. Bassi, op. cit., p. 385; G. Cammelli, Démétrius Cydonès, p. 209.

<sup>27</sup> J. F. Boissonade, *Anecdota nova*, Paris 1844, 299-306. J. Forshall, *The Burney manuscripts* (Catalogue of manuscripts in the British Museum, New series, 1) Londres 1840, pp. 31-34, donne l'incipit des lettres et leur adresse. Le cod. Burn. 75

les présentons dans l'ordre où, selon nous, il faut les lire, et dans la discussion qui suit nous les désignerons, d'après cet ordre, sous les numéros 1, 2 et 3.

## I

*Oὐ μείζω σοι τῶν γραμμάτων...*

*Adresse:* Georges philosophe, Chypre.

*Date:* Constantinople, 1361-62.

*Texte:* J. F. Boissonade, *Anecdota nova*, Paris 1844, 299-302.

Georges a reproché à Démétrius Cydonès son silence, dû, selon lui, au fait que Démétrius fréquente l'empereur (Jean V Paléologue), qu'il est bien en cour et qu'il n'a plus que dédain pour ses amis d'antan. Il n'en est rien; connaissant bien la fin dernière de l'homme et sa vraie béatitude, Démétrius ne demanderait pas mieux que de laisser là le palais, et il envie ceux qui, comme Georges, sont libres de vivre en philosophes. Si les lettres qu'on lui écrit ne lui arrivent pas, que Georges s'en prenne à son meilleur ami (à lui-même). A quoi bon envoyer des lettres en Chypre quand le destinataire voyage en Palestine? Pourquoi écrire en Palestine quand le correspondant se hâte vers le Péloponèse? Pis encore. Un informateur qui jurait que Georges était en Morée apprit bientôt qu'il se dirigeait vers la France et songeait même à pousser une pointe jusqu'en Grande Bretagne. En dirigeant la présente sur Chypre Démétrius ne compte guère atteindre son ami, tout le monde affirmant que celui-ci en a assez de l'île et garde du côté des Alpes. (En fait il se rendit à Rhodes; v. lettre suivante).

Démétrius, qui préférerait voir Georges demeurer en pays grec, se contentera pourtant de le savoir heureux n'importe où. C'est pourquoi il l'avertit de ne pas rester (ou éventuellement de ne pas rentrer?) en Chypre: on n'y tolérerait pas des propos comme ceux qu'il tient (dans une lettre à Démétrius, tombée dans le domaine public par accident) attaquant le légat (Pierre Thomas, évêque de Coron) et on ne lui pardonnerait pas les conseils qu'il donne aux Grecs. Il ne risque ni plus ni moins que le bûcher, car ayant adhéré publiquement à l'église romaine — en se confessant à fr. Philippe il en a fourni la preuve — Georges n'a plus droit à la tolérance dont bénéficient les autres Grecs (sujets au roi de Chypre). Et voilà-t-il pas que l'ami Georges est en passe de devenir martyr (aux yeux des Grecs orthodoxes.)! Mais non, les Grecs ne le considéreront même pas comme martyr, car dans sa diatribe contre le

---

(qui est de la même main que le Paris. gr. 1213) contient (f. 181-306) 183 pièces de Démétrius Cydonès; ce sont des lettres, sauf le n° 165 (prologue pour un chrysobulle) le n° 178 (discours) les numéros 147, 166 et 172 (sentences). G. Cammelli, Démétrius Cydonès, résume les trois lettres qui nous intéressent sous les numéros 16, 25 et 13.

légat Georges n'est pas allé jusqu'à traiter les Latins d'hérétiques. Il ne lui servira donc à rien d'avoir subi la prison et la bastonnade. Et les palamites donc! Ils reprochent à Georges de s'en tenir à l'unité divine. Où ira-t-il, ayant rompu à la fois avec les Grecs et avec les Latins? Voilà donc la situation dans laquelle il se trouve, grâce à la publicité fâcheuse donnée à sa lettre (destinée à Démétrius Cydonès, mais tombée dans le domaine public). Démétrius regrette surtout l'accusation de pédérastie et de vices honteux lancée (dans la lettre) contre un religieux et un prêtre (fr. Philippe, v. lettre suivante). D'un incident fortuit et regrettable Georges a tiré matière d'une injure grave, calomniant un homme dont il comblerait d'éloges la sagesse s'il le connaissait à fond.

## 2

*Ἀμφότερα φιλεῖν...*

*Adresse:* Georges le philosophe, Rhodes.

*Date:* Constantinople, 1361-62.

*Texte:* Boissonnade, Anecd. nov., 304-306.

A la demande de Georges, Démétrius raconte en détail les malheurs qui l'ont frappé, récit qu'il avait omis à dessein (dans la lettre précédente). Après que la peste l'eut privé d'amis nombreux elle lui a ravi deux sœurs. L'une demeurait à Constantinople. Démétrius, obéissant aux dernières volontés de sa mère avait récemment ramené l'autre (de Thessalonique) à Constantinople, où elle mourut elle aussi, peu après. Une troisième, la plus jeune, dont l'âge exige encore des attentions particulières, est dans un tel état que Démétrius craint de la perdre. Lui-même, bien que la peste l'ait épargné, souffre beaucoup: maux de tête, battements de cœur et asthme le travaillent depuis deux ans, lui causant des insomnies terribles. Le mal, à vrai dire, diminue, mais il est encore grave. Si seulement Georges était là pour le soigner! Il est vrai que, d'après sa dernière lettre, Georges se prépare à quitter Rhodes, et à se rendre auprès des princes du Péloponèse (le despote Manuel et le basileus Matthieu, Cantacuzènes), se rapprochant ainsi de Démétrius. C'est déjà quelque chose, encore que Georges se tienne prudemment à l'écart de Byzance, « redoutant ceux dont il fait l'éloge » (Georges approuve l'attitude anti-latine de ses compatriotes, mais ne partage pas leur théologie palamite, et de ce fait il doit redouter leur hostilité). Mais qu'il soit sans crainte: à Byzance on lui pardonnera son antipalamisme en considération du zèle anti-latin qu'il déploie! Georges n'a pas idée du plaisir qu'il a causé à certains, en traitant comme il a fait ce Philippe, qu'il avait jadis couvert d'éloges.

## 3

*Καὶ τὴν ὑπὲρ τοῦ Μάμωνᾶ...*

*Adresse:* Georges le philosophe, Morée.

*Date:* Constantinople, 1361-62 et ss.

*Texte:* Boissonade, *Anecd. nov.*, 302-303.

Mamonas est venu (du Péloponèse à Constantinople) muni d'une lettre de recommandation de Georges, et portant une autre lettre où Georges décrivait les violences qui se commettent dans le Péloponèse, ainsi que la torpeur de ceux qui les devraient réprimer. Mamonas rentre maintenant dans le Péloponèse (portant sûrement la présente lettre) sans avoir rien obtenu à Constantinople, malgré les instances de Démétrius. C'est que les espions (ou les informateurs d'office) ont prévenu contre lui l'empereur (Jean V Paléologue) et il peut s'estimer heureux s'il ne lui est pas arrivé pis.

Le Péloponèse a désenchanté Georges: Démétrius le lui avait bien prédit (soit oralement, jadis, à Constantinople, soit dans une lettre perdue). L'injustice et la violence se trouvent sous tous les cieux. Rien ne sert de se réfugier en Egypte ou en Grande-Bretagne (v. plus haut, lettre 1). La misère est partout, et la violence règne chez les barbares (musulmans) plus qu'ailleurs. Que Georges rentre (à Constantinople). Démétrius ne sait plus comment excuser ses voyages ni comment expliquer pourquoi il a quitté l'empereur.

Que ces trois lettres soient contemporaines, et qu'il faille les lire dans l'ordre où nous les avons présentées, c'est ce que personne ne songera à nier; leur connexion et leur succession ressortent trop clairement du contenu. Dès lors la date est facile à déterminer en raison de la coïncidence d'une peste à Constantinople (lettre 2) avec celle d'un légat pontifical en Chypre (lettre 1). Le légat est sans nul doute S. Pierre Thomas, carme, évêque de Coron, légat apostolique en Orient depuis mai 1359 jusqu'en automne 1362<sup>28</sup>. La peste est celle qui, d'après les chroniques brèves 15 et 52 de S. Lampros, dura de septembre 1361 à août 1362<sup>29</sup>.

Le philosophe Georges, destinataire de nos trois lettres, un ami et probablement un compatriote, peut-être même un parent éloigné, de Démétrius Cydonès, était un médecin; celui-là même, qui, durant la

<sup>28</sup> O. Raynaldi, 1359, 16-19; N. Jorga, *Philippe de Mézières et la Croisade au XIV<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, 110) Paris 1896, 139-143 et 105-109; O. Halecki, *Un empereur*, 68-73; A. S. Atiya, *The Crusade in the later Middle Ages*, Londres 1938, 131-133.

<sup>29</sup> S. Lampros, *Βραχέα Χρονικά (Μνημεία της ελληνικής ιστορίας, 1)* Athènes 1932-33, n° 15 lin. 12-14; n° 52 lin. 26-27.

grande peste de 1348, s'était prudemment éloigné de Constantinople, d'après une autre lettre de Cydonès<sup>30</sup>. Antipalamite et latinisant il s'était rallié à l'église romaine, et tout le monde savait qu'il s'était confessé à fr. Philippe, religieux latin: « Et la preuve (de la conversion) a été fournie par le fait de Philippe, auquel tu as parlé de tes péchés dans le rit sacré. Or c'est là une participation évidente aux sacrements ecclésiastiques »<sup>31</sup>. Le triomphe du palamisme au synode des Blachernes en mai 1351 avait poussé sans doute Georges à s'expatrier<sup>32</sup>, car en 1362-63, date de nos trois lettres, il avait derrière lui une série de voyages, entre autres un pèlerinage en Terre Sainte, et il se trouvait d'abord en Chypre, d'où il s'apprêtait à passer à Rhodes, puis en Morée, à la cour des Cantacuzène. La lettre 3 nous le montre en Morée depuis peu, et c'est là aussi que le suppose une autre lettre de Démétrius Cydonès, adressée à Raoul Métochite, qui habitait la Morée<sup>33</sup>. Or à la même époque, à la cour de Matthieu Cantacuzène, nous rencontrons Georges Cydonès, le philosophe, que D. Bassi et G. Cammelli ont, pour cette raison, fort heureusement identifié avec le correspondant de Démétrius Cydonès.

Durant son séjour en Chypre le philosophe Georges fut mêlé à des événements qui lui valurent la prison et des coups de bâton, et ceci à la suite d'un changement dans son attitude religieuse, changement qui risquerait, dit Démétrius Cydonès, de le conduire devant le tribunal

<sup>30</sup> Lettre 34 de l'index Cammelli, n° 127 du ms. Burn. 75; publiée par Boissonade, An. nov., 315-318. La peste dont il est question dans cette lettre est sûrement celle de 1348, car Cydonès, arrivé à Constantinople en 1347, n'avait pas encore eu le temps de s'y faire des amis. Il y est question du *départ*, non de la *mort* du philosophe Georges (contre Cammelli). En 1341 et 1342 on trouve en cour d'Avignon, en compagnie du célèbre Barlaam de Seminara, un Georges de Thessalonique. Serait-ce notre philosophe, grand voyageur d'après Démétrius Cydonès? H. H. Schäfer, Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter Benedikt XII etc. (Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof- und Finanzverwaltung 1316-78, 3) Paderborn 1914, 138 et 157; G. Mercati, Se la versione dall'ebraico del codice veneto greco VII sia di Simone Atumano arcivescovo di Tebe (Studi e Testi, 30) Rome 1916, 28 en n.

<sup>31</sup> καὶ τὰς ἀποδείξεις παρείχεν ὁ Φίλιππος, ἐν τῇ τελευτῇ (lire τελετῇ) σοὶ περὶ ἁμαρτημάτων διαλεχθεὶς. τοῦτο δὲ ἐστὶ σαφῶς τῶν ἐκκλησιαστικῶν μυστηρίων μετεσχήμεναι. Boissonade, An., nov. 301. En traduisant, se garder de faire dire à Cydonès que fr. Philippe a manqué au secret de la confession!

<sup>32</sup> Sur l'histoire primitive du palamisme v. M. Jugie, La controverse palamite (1346-1368). Les faits et les documents conciliaires, Echos d'Orient, 30 (1931) 397-421.

<sup>33</sup> Lettre 2 de l'index Cammelli, n° 41 du ms. Burneyan. 75.

de l'inquisition et même sur le bûcher s'il restait en Chypre<sup>34</sup>. Ce dernier danger, à vrai dire, ne semble pas très sérieux, car Démétrius en parle sur un ton de plaisanterie. Mais la bastonnade et l'emprisonnement que Georges subit réellement — quand Cydonès lui écrit il est de nouveau en liberté — rentrent admirablement dans le cadre de certains événements dont fut théâtre la cathédrale de Nicosie, quelque temps (*multis diebus transactis*) après le couronnement (5 avril 1360) de Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan comme roi de Jérusalem<sup>35</sup>, mais sûrement avant le 24 octobre 1362, date où Pierre Thomas quitta Chypre en compagnie du roi<sup>36</sup>.

Le légat, raconte Philippe de Mézières, dans sa vie de S. Pierre Thomas, avait convoqué à Sainte-Sophie de Nicosie le principal évêque (métropolitaine?) grec et son clergé, et, à huis-clos, *ne tumultus Graecorum fieret*, il cherchait à les convaincre de leurs erreurs. Comme une partie de l'auditoire semblait subir son ascendant un des assistants grecs s'éleva contre lui. Il y eut un tumulte<sup>37</sup>. Le peuple attroupé dehors, entendant

<sup>34</sup> τὴν δὲ Κύπρον βουλομένην ἂν σε φυλάσσειαι τοῦ λοιποῦ... τοὺς τῶν Ἰταλῶν βρόχους πάντως οὐκ ἀγνοεῖς, καὶ οἷας ἐκεῖνοι δίκας τοὺς τὰ τοιαῦτα συμβουλευόντας ἀπαιτοῦσιν. ἢ τοίνυν σιωπῶν καὶ σαρτῶ καὶ τοῖς φίλοις δίδου θαρρεῖν, ἢ τῆς ἡμετέρας δόξης φροντίζων ἄλλοθι καθήμενος ἀπτοῦ τῆς συμβουλῆς· ἐπεὶ καὶ διὰ τὰ περὶ τοῦ λεγᾶτου σοὶ γεγραμμένα πολλῶν δογίζομένων ἡσθόρμη, ἥδη δὲ τινῶν καὶ πυρὸς μνησθέντων, ἤπερ αὐτοὶ τοὺς τὴν ἐκκλησίαν βλασφημοῦντας εἰκόθασιν ἀναλλοκεῖν. οὐδὲ γὰρ δ τοῖς ἄλλοις, τοῦτ' ἔλεγον ἀρκέσειν καὶ σοὶ, ὡς πειθεῖν ἀλλ' οὐ βιάζεσθαι δεῖ, καὶ τυραννῶν εἶναι τοῦτο, ἀλλ' οὐ τοῦ τὸν χρηστὸν ζῆγόν ἐπαγγελλομένου. ταῦτα γὰρ τοὺς μὲν τάνεικων οὐχ ὠμολογηκότας ἴσως παραιτήσαιτ' ἂν ἐν καιρῶ. ὁ δ' ἐκεῖνοις ἀπαξ συμβὰς καὶ ταύτης ἐστέρηται τῆς ἀπολογίας. σὲ δὲ φασὶ ταῖς τοῦτων θεολογίας συνθέσθαι, ὁμοιοκέναι τε νομίζειν ἃ καὶ αὐτοί. Boissonade, An. nov., 300-301. Le passage est important parce qu'il caractérise la pratique de l'inquisition en Orient.

<sup>35</sup> Pour la date du couronnement v. N. Jorga, Philippe de Mézières, 106. Pour les événements qui nous occupent les sources sont: Philippe de Mézières, Vita S. Petri Thomasiai (Acta Sanctorum Ianuarii, éd. 13, t. 3, Paris 1863) pp. 620-621, cap. viii §§ 46-51. Francesco Amadi (éd. R. de Mas Latrie, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Première série, histoire politique). Paris 1891, 409-410. Florio Bustron (éd. R. de Mas Latrie, Collection de documents inédits, Mélanges historiques, Choix de Documents, 5) Paris 1886, 258. Léonce Machéras, éd. E. Miller-C. Sathas (Publications de l'École des langues orientales vivantes, sér. 2, vol. 2) Paris 1882, 53-54; éd. R. M. Dawkins, Oxford 1932, § 101, t. 1, p. 88. Diomède Strambaldi (éd. R. de Mas Latrie, Collection de Documents inédits, Première série) Paris 1893, 39 (Strambaldi traduit Machéras).

<sup>36</sup> N. Jorga, Philippe de Mézières, 142.

<sup>37</sup> Voici comment les choses se passèrent, d'après Machéras: ἐσφαλῶσαν τὴς πόρτες καὶ ἐκονφερμιάσαν ἕναν παπᾶν, τὸ παρανόμιν του ὁ Μαντζᾶς. καὶ οἱ ἄλλοι ἐδιαφεντεύγονταν, καὶ οἱ Φράγκοι ἐδυναστεύγαν τῶνος. Ce qui peut se traduire: « Ils



ces clameurs, craignit pour ses prêtres, et, forçant les portes, envahit l'église et menaça le légat. Mais le frère du roi, Jean prince d'Antioche, avec Jean de Sur, amiral du royaume, et le vicomte de Nicosie, domptèrent l'émeute à coup de bâtons, peut-être aussi en rassurant la foule par des promesses de tolérance<sup>38</sup>. Le philosophe Georges se sera trouvé là à point nommé pour récolter quelques coups de matraque, et on l'aura arrêté comme un des meneurs responsables de l'émeute. En effet d'après les lettres de Démétrius Cydonès Georges le philosophe s'était opposé au légat, et c'est ce qui lui avait valu la bastonnade et la prison de la part des Latins en même temps que l'admiration des Grecs<sup>39</sup>.

Cydonès, qui n'était peut-être pas encore catholique mais qui, en toute hypothèse, n'était plus très loin de le devenir<sup>40</sup> regrette l'attitude

fermèrent les portes et confirmèrent un prêtre, nommé Mantzas. Et les autres s'opposèrent, et les Francs employèrent la force ». De ce récit, qui ne brille point par la clarté, N. Jorga (Philippe de Mézières, p. 108) a conclu que Mantzas fut contraint d'abjurer. Mais ceci n'est qu'une des interprétations possibles, et la conduite des Grecs, qui étaient en nombre, permet d'affirmer tout aussi bien qu'ils s'opposèrent par la force à l'abjuration volontaire d'un des leurs. Dawkins (t. 2, p. 94) dit, que la vie de S. Pierre Thomas de Philippe de Mézières, est écrite « from the admiring latin point of view ». Sans doute, mais Machéras n'a-t-il pas aussi son point de vue? Or Philippe de Mézières est un contemporain, tandis que Machéras est né vingt années après les événements. Et le récit de ce dernier contient au moins une grosse erreur, puisqu'il affirme que le légat fut prié de quitter l'île à la suite du scandale. Dawkins (*loc. cit.*) écrit encore au sujet de Pierre Thomas: « In Crete he was certainly more effective and actually got a Greek burnt ». Le personnage que Pierre Thomas convainquit d'hérésie, et livra au bras séculier, en Crète était le propre beau-frère du duc de Candie, c'est-à-dire du gouverneur vénitien de Crète. Il aurait fallu prouver d'abord qu'il était Grec, et ensuite qu'il fut condamné comme hérétique pour refus d'abjurer sa religion grecque.

<sup>38</sup> « Et rimase ogniun nelli suoi termini » Amadi, 410; « contentandosi el legato che cadauno dovesse restar nelli suoi termini com'era per avanti » Florio Bustron, 258; « Et on leur dit de continuer comme selon leur coutume. Et on dit au légat de quitter l'île (littéralement: de dire au revoir à l'île). Et de cette façon le scandale cessa. Et tous ceux qu'ils avaient confirmé jetèrent le coton et crachèrent dessus »; Machéras 102. Noter ce qu'il y a d'in vraisemblable dans la phrase finale. Même si, en signe d'abjuration, on avait reconfirmé les prêtres grecs, on ne leur aurait pas donné en main le flocon de ouate avec lequel un assistant de l'évêque essuie le saint Chrême après l'onction. Machéras continue dans la même voie en racontant aussitôt après que le roi dépêcha une ambassade au pape pour lui demander de ne plus envoyer de légat, causer des scandales en Chypre!

<sup>39</sup> οἱ γὰρ τὴν πρὸς τὸν λεγάτον ἔνστασιν ἐπαυοῦντες, καὶ τῆς εἰρκῆς σε καὶ τῶν πληγῶν μακαρίζοντες. Boissonade, An. nov., 301.

<sup>40</sup> Cydonès se convertit au catholicisme sous l'influence de S. Thomas d'Aquin, dont il commença l'étude après 1347. La première nouvelle de sa conversion se trouve

de Georges. Il regrette surtout les insultes lancées contre fr. Philippe. Ces injures étaient contenues dans une lettre destinée à Démétrius Cydonès, et tombée dans le domaine public, à la grande joie des Grecs orthodoxes. Cydonès termine sa première lettre en affirmant qu'il y a au fond de tout cela un malentendu, un incident fortuit dont Georges a tiré prétexte pour outrager un homme qu'il n'aurait en aucun cas dû accuser, dont il aurait au contraire loué les mœurs et la sagesse s'il l'avait bien connu <sup>41</sup>. Dans la lettre 2, revenant sur le sujet, il exprime le regret que Georges ait procuré aux adversaires des Latins le plaisir de l'entendre insulter un homme qu'il avait jadis lui-même couvert d'éloges <sup>42</sup>.

Ce Philippe, prêtre et religieux latin, en relations avec les milieux grecs cultivés, avec Démétrius Cydonès (alors *μεσάζων* ou premier ministre) et avec le philosophe Georges, ce Philippe que les Grecs hostiles au courant latin voyaient d'un mauvais œil et se plaisaient à entendre calomnier, a toutes les chances d'être fr. Philippe Incontri du couvent de Péra, inquisiteur et polémiste, connaissant le grec et se trouvant ainsi à même d'agir dans le sens latinophile sur les milieux mêmes où l'on ignorait le latin.

---

dans la lettre d'Urbain V du 18 avril 1365 (Halecki, *Un empereur de Byzance à Rome, 363-364*) le félicitant et l'encourageant à persévérer et à se faire l'apôtre de ses compatriotes.

<sup>41</sup> *ὃν ἀκριβῶς εἰδὼς ἐπήνεσας ἂν καὶ τοῦ τρόπου καὶ τῆς σοφίας.* Boissonade, *An. nov.*, 302.

<sup>42</sup> *ὃ πολλὰ πρότερον ἤκουσαν παρὰ τῆς σῆς γλώττης ἐγκώμια.* Boissonade, *An. nov.*, 306.